



Orientations de travail 2020

- Axe 1 - Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville
- Axe 2 - Soutien aux dynamiques participatives
- Axe 3 - Habitat et renouvellement urbain
- Axe 4 - Développement économique territorial, emploi et insertion
- Axe 5 - Éducation, réussite éducative, jeunesse
- Axe 6 - Égalité, lutte contre les discriminations, santé et accès aux droits

À l'heure où nous finalisons ces orientations de travail 2020, toute l'équipe est en confinement suite à la crise sanitaire liée au Coronavirus. Face à cette situation exceptionnelle, Profession Banlieue s'est vu dans l'obligation de reporter l'ensemble des actions qui étaient prévues jusqu'à la fin du mois d'avril, sans certitudes sur leur date de report. De la même manière, les actions actuellement en construction sont également mises en pause, dans l'attente de l'évolution de la situation.

Nous avons donc revu notre organisation et réfléchi aux côtés de notre réseau pour adapter nos modes d'actions et nous rendre utile aux associations, habitant.es et professionnel.les du territoire. C'est pourquoi Profession Banlieue entend poursuivre son rôle de tiers facilitateur et de tête de réseau pour suivre la situation des acteur.rices de la politique de la ville, capitaliser et mettre en valeur les bonnes pratiques et initiatives de solidarité qui se mettent en place sur le territoire, faire le lien entre les échelons locaux et les institutions nationales aux différentes échelles, et alerter sur des situations particulières qui seraient passées entre les mailles de l'organisation nationale

Nous avons également souhaité intégrer à ces orientations 2020 les réflexions que nous portons sur les enjeux de cette crise sanitaire pour les quartiers prioritaires.

Les actions proposées répondent à des besoins identifiés par les acteur.rices de la Seine-Saint-Denis mais la crise actuelle risque fort de bousculer les priorités et nous devons impérativement garder notre capacité d'adaptation pour répondre aux nouveaux enjeux qui émergeront.

Axe 1 - Gouvernance et ingénierie de la politique de la ville

Les élu.es de la Seine-Saint-Denis face à la politique de la ville

Petit déjeuner / matinée

Le Conseil d'administration de Profession Banlieue, centre de ressources pour la politique de la ville en Seine-Saint-Denis, souhaite mobiliser collectivement les élus du département autour des enjeux 2020-2022 de la politique de la ville. Cette invitation à l'échange répond à une forte demande des professionnel.les du secteur, sachant que les nouvelles équipes municipales doivent rapidement s'atteler à la redéfinition des priorités pour le prochain contrat de ville, envisager la poursuite ou l'émergence de projets de renouvellement urbain et être en capacité d'articuler, dans un même projet, les dimensions sociales, urbaines et économiques du développement.

Sur le plan de la gouvernance, la réforme renforce tout à la fois le rôle des intercommunalités dans le pilotage du politique de la ville (alors que se crée la métropole du Grand Paris) et celui des habitant.es dans son élaboration et sa mise en œuvre, notamment par la mise en place de conseils citoyens dans les quartiers. Autant de sujets majeurs auxquels les élus locaux devront faire face en ce début de mandat.

Cette matinée d'échange s'adresse exclusivement aux élus du département et se veut représentative de la diversité des sensibilités politiques. Pour nourrir les débats, plusieurs élus viendront témoigner de leur expérience en matière de politique de la ville et de ce que sont pour eux les réussites, les échecs et les enjeux pour l'avenir.

Réunions dédiées aux équipes politique de la ville de Seine-Saint-Denis

Ces réunions permettent l'échange de connaissances, de savoir-faire et le débat entre professionnel.les. L'objectif est de suivre et d'analyser ensemble l'actualité de la politique de la ville sur le territoire, les problématiques d'ingénierie et de pilotage, ainsi que la programmation des contrats de ville.

Ces réunions seront réalisées « hors les murs », afin de valoriser les initiatives locales et d'être au plus proche des professionnel.les. L'objectif est de couvrir les quatre Établissements Publics Territoriaux (EPT) du territoire et de valoriser à chacune des rencontres une initiative du territoire.

Organisation de quatre à cinq réunions dans l'année : focus sur le Fonds d'initiatives associatives (FIA) (février 2020) ; Focus sur la réforme territoriale et le fonctionnement de l'Agence nationale de cohésion des territoires (ANCT - avril 2020).

Rénovation des contrats de ville

Journée régionale inter CRPV franciliens

Etat des lieux, niveau de la mobilisation, priorités et perspectives du point de vue des territoires. Cette rencontre pourrait représenter une occasion de faire dialoguer les priorités des territoires avec les priorités de l'État, notamment sur les questions éducatives et de jeunesse.

Appréhender, qualifier et comprendre les inégalités sociales et territoriales en Seine-Saint-Denis

Rencontre départementale ou Ateliers (élaborer une grille d'analyse d'évaluation des mesures gouvernementales)

La multiplication des alertes (rapport Cornut-Gentille – Kokouendo, alerte de maires sur la rupture d'égalité sur leur territoire) a conduit l'État à lancer, fin octobre 2019, un plan d'actions de 23 mesures exceptionnelles pour le Département. Quelle est la situation aujourd'hui dans le Département ? Comment les inégalités sociales et territoriales ont évolué ces dernières années ? Les mesures de l'Etat seront-elles suffisantes ?

Plusieurs pistes d'approche :

- Soit partir sur les thématiques des « mesures pour la Seine-Saint-Denis » : santé, justice, éducation, attractivité – et projeter une sorte d'évaluation des mesures (Observatoire)
- Quelles sont les conditions de mise en œuvre des mesures et leur impact pour les professionnels

Seine-Saint-Denis : anamorphose sur les problématiques de société : comment le territoire agit sur ces problématiques et joue son rôle d'intégration ?

Axe 2 – Soutien aux dynamiques participatives

Soutenir les capacités d'expertise et d'intervention des conseillers citoyens de Seine-Saint-Denis

Cycle de qualification pour les conseils citoyens (4 séances : 18h-21h ou un samedi matin 9h30-12h30)

Profession Banlieue souhaite poursuivre son offre d'outils et d'accompagnement visant à soutenir la capacité d'expertise et d'intervention des conseils citoyens. En termes d'objectifs, il est proposé quatre temps d'échanges, d'acquisition de savoirs et de méthodologie afin de favoriser une meilleure implication dans le suivi et le pilotage thématique. Notamment autour de quatre thématiques qui ressortent des préoccupations prioritaires des conseiller.e.s citoyen.ne.s :

- Éducation, prévention sociale, insertion des jeunes
- Sécurité, tranquillité publique
- Santé et accès aux droits
- Cadre de vie, gestion urbaine de proximité

Les quatre séances seront abordées comme un cycle de qualification d'acteur.ices, animé par un intervenant.e reconnu de la participation citoyenne. Chaque atelier thématique sera co-animé par des experts des collectivités pour donner les clefs de compréhension de la thématique envisagée (acteurs, pilotage, moyens). L'objectif est de permettre aux conseillers citoyens de pouvoir lancer - au sein de leur territoire d'action - une démarche thématique répondant aux enjeux identifiés sur leur territoire.

Il est également envisagé de partir sur des « retours et analyses d'expériences » sur chacune des thématiques pour identifier les leviers et freins à l'action citoyenne sur ces thématiques.

Axe 3 – Habitat et renouvellement urbain

Pensé avant l'épidémie de Coronavirus, le volet urbain de notre programme d'actions nous conduira à aborder certaines questions qui se posent avec plus d'acuité : Comment, en période de crise, assurer la protection de celles et ceux qui ne peuvent pas se mettre à l'abri ? Comment respecter les règles de distanciation sociale dans les structures d'hébergement ? Comment le confinement est-il vécu dans les quartiers prioritaires de la

politique de la ville ? L'agriculture urbaine peut-elle permettre de "nourrir les villes" lorsque les déplacements sont limités ? Nous tâcherons, au fil de nos actions, de valoriser les démarches initiées dans les quartiers séquanais-dionysiens au cours de cette période.

L'hébergement des populations vulnérables en Seine-Saint-Denis : Quel contexte ? quels regards sur les dispositifs existants ?

Photographie des besoins et des dispositifs d'hébergement en Seine-Saint-Denis

Matinée (13/03/2020 – 9h-13h à Profession Banlieue)

Cette première séance permettra de dresser un état des lieux de la situation de l'hébergement en Seine-Saint-Denis, et d'aborder les questions communes à chacun des publics ciblés par les trois prochains ateliers. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (CD 93), collectivité cheffe de file sur les questions sociales, présentera sa stratégie territoriale, ses partenariats et ses solutions en matière d'accès à l'hébergement et au logement. Il s'agira aussi de se projeter en évoquant les enjeux en matière de rééquilibrage de l'offre d'hébergement à l'échelle métropolitaine et de ses conséquences pour le département de la Seine-Saint-Denis. Doit-on pérenniser les dispositifs d'hébergement existants, les développer ou créer plus de passerelles vers des logements pérennes ?

Quatre axes d'intervention :

- Évaluation des besoins et de l'offre d'hébergement en Seine-Saint-Denis pour ces trois publics. L'entrée et la sortie des dispositifs d'hébergement : comment se déroule le traitement et la priorisation des demandes ?
- Les enjeux liés au rééquilibrage de l'offre d'hébergement à l'échelle métropolitaine. Présentation du diagnostic du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement de la Métropole du Grand Paris – volet hébergement
- Les outils et les moyens déployés (contingents logements, intermédiation locative...) comme alternatives aux dispositifs d'hébergement
- Premiers retours du dispositif « Le Logement d'abord », un bouleversement des dispositifs existants

Les familles monoparentales et les femmes victimes de violence, face à l'urgence de la mise à l'abri

Après-midi (23/04/2020 – 13h30-17h30 au Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis- Bobigny)

Une famille sur cinq est aujourd'hui monoparentale en France, malgré une augmentation des pères élevant seul leur(s) enfant(s), les familles monoparentales restent très féminisées puisqu'elle se compose d'une mère seule et de ses enfants

dans plus de 8 cas sur 10. Ces familles sont très vulnérables, cumulant souvent les difficultés (accès à l'emploi, fragilité financière, accès et maintien dans un logement...). Nous aborderons aussi, le sujet de la mise à l'abri pour les femmes victimes de violence. Les établissements d'hébergement adaptés à ces profils sont déficitaires, les nuitées hôtelières ne sont pas une solution pérenne. Nous débattons sur ces questions et présenterons des dispositifs et solutions innovants.

Trois axes d'intervention :

- Quelles alternatives aux nuitées hôtelières ? Quelles structures d'hébergement sont adaptées à ces publics ?
- Focus sur un centre maternel mères enfants destinés aux femmes enceintes ou femmes avec enfants de moins de 3 ans
- Focus sur les violences conjugales et intrafamiliales : présentation du dispositif « Un toit pour elles »

Les jeunes sortants de l'aide sociale à l'enfance (ASE). Face au risque de basculement vers la grande précarité, quelles solutions pour se loger ?

Matinée (11/05/2020 – 9h-13h à Profession Banlieue)

L'entrée dans la vie adulte pour les jeunes sortants de l'ASE, est souvent précoce et brutale. La rupture de prise en charge accompagnée d'une série d'obstacles peut vite les conduire à la rue ou dans des centres d'hébergement d'urgence. La fragilité de ce public perdure bien après la fin de la prise en charge ASE, 39 % des jeunes sortants de l'ASE ont connu un passage à la rue, dans les 10 années suivant leur prise en charge. Outre l'attention particulière qui doit leur être portée au moment de la sortie, c'est aussi la suite du parcours qu'il faut soutenir. Il s'agira de s'intéresser aux réalités en Seine-Saint-Denis, au suivi des parcours et d'examiner les solutions d'hébergement qui leur sont proposées et de découvrir d'autres solutions qui pourraient se développer.

Quatre axes d'intervention :

- Réalités en Seine-Saint-Denis, la fin de la prise en charge ASE et le risque de basculement vers la grande précarité
- L'offre d'hébergement accessible à ce public en Seine-Saint-Denis (conditions d'admissibilité/solvabilité)
- Quel accompagnement social pour faciliter leur parcours de vie (accès emploi/logement) ?
- Les solutions alternatives permettant l'accès à un logement autonome : la colocation sociale et la cohabitation intergénérationnelle dans le parc social, comme solutions d'avenir ?

Le public senior en situation de précarité et en perte d'autonomie face à l'accès et au maintien dans le logement
Après-midi (08/06/2020 – 13h30-17h30 au Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis - Bobigny)

Le vieillissement de la population va s'intensifier dans les années à venir. Ce phénomène constitue l'un des enjeux importants de l'action publique à anticiper, en particulier dans le cadre des politiques de l'habitat. Dans un contexte de paupérisation et de perte d'autonomie, il s'agira de s'intéresser aux solutions d'hébergement adapté, accessibles financièrement et offrant les services nécessaires. Nous nous intéresserons également au peuplement des Foyers pour Travailleurs Migrants (FTM), qui pour la plupart sont très concernés par le vieillissement de ses résidents. Quelles opportunités pour ce public ?

Quelles sont les stratégies développées par les bailleurs sociaux pour proposer des logements adaptés aux besoins des seniors ? L'habitat inclusif comme le « bégainage », comme solution d'avenir ?

Trois axes d'intervention :

- Comment anticiper et accompagner le vieillissement de la population ? Quelles solutions d'habitat et d'hébergement sont proposées aux personnes ne pouvant accéder à un EHPA ou un EHPAD ?
- Bilan du plan traitement des Foyers pour Travailleurs Migrants (FTM) en Seine-Saint-Denis, avec un focus sur la problématique du vieillissement au sein de ces établissements
- Le développement de l'habitat inclusif : du « bégainage » aux autres solutions développées par les bailleurs dans le parc social

Projection du webdocumentaire « Château d'eau », quatre années de rénovation urbaine du quartier Bel Air – Grands Pêcheurs à Montreuil

Après-midi (10/03/2020 – 14h-17h à Profession Banlieue)

Roselyne Burger et Abdelatif Belhaj (respectivement auteur.rices et réalisateur) esquissent dans « Château d'eau » le récit de quatre années de rénovation urbaine à Montreuil et nous plonge dans les transformations durables du quartier « Bel Air Grand Pêcheur ». Les habitant.es sont au cœur de cette expérimentation qui interroge la manière dont ils peuvent participer au devenir de ce quartier en changement. Engagé.es dans la vie locale, la ville de Montreuil a souhaité les impliquer au sein du programme de rénovation urbaine. Quelles sont les représentations et les aspirations de ces acteur.rices plongé.es au cœur de la transformation d'une ville ? Toutes les dimensions de ces travaux, jusqu'aux plus symboliques et affectives sont abordées à travers le regard des riverain.es.

Visionnage de trois (« Centre social », « Château d'eau », « Barre Messenger ») des six séquences du webdocumentaire puis temps d'échanges avec les intervenant.es.

Deuxième rencontre francilienne des professionnels de la GUSP

Cette deuxième rencontre francilienne de la GUSP, co-organisée par les quatre centres de ressources politique de la ville d'Île-de-France, s'inscrit dans la lignée de la première journée organisée en 2019 qui avait réuni 65 participants. Elle a pour objectifs d'accompagner la structuration d'un réseau d'acteurs en charge de la GUSP (chargé.es de mission GUSP et équipes politiques de la ville, délégué.es du préfet, bailleurs sociaux), de permettre l'échange d'expérience et de bonnes pratiques et de réaliser un travail plus approfondi sur l'ensemble des thématiques que recoupe la GUSP.

Elle sera l'occasion de s'intéresser à la propreté dans les quartiers suivant trois grands axes :

- Comprendre et changer les comportements dans le domaine de l'environnement : Quels sont les comportements des habitants des quartiers en lien avec l'environnement (propreté, économie d'énergie, choix du mode de transport, notamment) ? Comment agir pour modifier les comportements ?
- Présentation de l'étude sur le jet par les fenêtres réalisée par Plaine Commune sur le parc des bailleurs de l'EPT
- Présentation d'indicateurs permettant de mesurer objectivement la propreté et de voir l'évolution des situations dans le temps.

Les échanges se poursuivront l'après-midi au cours de quatre ateliers qui permettront aux participants d'identifier les problèmes communs et de pouvoir proposer des solutions pour les résoudre.

Les quartiers politiques de la ville face à la dégradation du parc privé et à l'essor de l'habitat indigne

Matinée ou après-midi

Le mal-logement ne cesse de progresser, en particulier dans un Département comme la Seine-Saint-Denis (habitat indigne, propriétaires précaires, insalubrité, marchands sommeil, copropriétés dégradées ...). Ces situations compromettent et mettent en péril la vie des habitant.es. Il s'agit d'un sujet complexe pour les pouvoirs publics aussi bien dans le repérage que dans le traitement de ces situations. Les dispositifs spécifiques se sont succédés ces dernières années (plan de sauvegarde, Pnrqad, Opah, Orcod-In, permis de louer...), ont-ils apporté des résultats ?

Le nouveau règlement de l'ANRU prévoit aussi de faciliter le traitement de certains quartiers d'habitat privé dégradés dans certains NPRU (ex Clichy-sous-Bois). La prise du compte problématiques liées à l'habitat privé au sein des NPRU est louable, mais quels seront leurs effets comparés aux dispositifs de Droit commun ? Il est prévu de réaliser une demi-journée sur cette thématique en abordant à la fois l'habitat collectif et l'habitat pavillonnaire.

La sécurité dans les quartiers politique de la ville, un enjeu de cohésion et de développement local

Matinée ou après-midi

Fortement stigmatisés, les quartiers politique de la ville (QPV) séquano-dionysiens sont souvent associés à des lieux de désordre, d'insécurité et d'incivilité. S'il est vrai que la Seine-Saint-Denis est le département francilien dans lequel la victimation et le sentiment d'insécurité sont les plus exacerbés, il convient de réfléchir à l'hétérogénéité des situations pour adopter les solutions adéquates et permettre un dialogue constructif entre chacun des acteur.rices.

Pour cette première demi-journée sur le thème de la sécurité/tranquillité, Profession Banlieue propose d'introduire le sujet de manière assez large afin de rassembler un maximum d'acteur.rices et d'identifier des priorités, qui pourront être abordées en 2021 au cours d'ateliers. Il s'agira de :

- Présenter des éléments de cadrage sur les faits d'incivilité et le sentiment d'insécurité en Seine-Saint-Denis et dans les QPV : que recouvrent l'insécurité et la victimation en Seine-Saint-Denis ? Comment les phénomènes ont-ils évolué ?
- Faire un panorama des acteurs et actrices de la tranquillité/sécurité dans les quartiers (bailleurs, ville, police nationale, police municipale, services éducatifs et sociaux, associations et habitant.es) : quel.les sont les enjeux, les compétences et les modes d'intervention de chacun.e ? comment collaborent-ils ensemble ?
- Réfléchir sur les outils mis en place pour résoudre et réduire les faits d'incivilité : on pourra s'interroger sur les aménagements réalisés dans le but de limiter les faits d'incivilité ou encore sur la vidéo-surveillance.

L'agriculture urbaine : un levier de développement économique et de sensibilisation des habitants

Visite sur site

L'agriculture urbaine est au cœur des discours et des réflexions des élu-es, urbanistes, associations et habitant-es qui désirent une ville plus verte, plus durable et plus responsable à l'heure où les grands projets se multiplient dans la Métropole. Alors que beaucoup de ces projets concernent la Seine-Saint-Denis, le département reste marqué par l'agriculture ; en témoignent les 300 sites d'agriculture urbaine qui ont été recensés sur le département. Ces sites, loin de chercher à tout prix la rentabilité et l'autosuffisance alimentaire de la Seine-Saint-Denis, contribuent à reverdir les villes tout en permettant la mobilisation d'habitant-es touché-es par le chômage et la sensibilisation des habitant-es aux questions écologiques et environnementales. L'agriculture urbaine est également un moyen d'occuper temporairement des friches en attente d'urbanisation, notamment dans le cadre du nouveau programme de rénovation urbaine. Consciente de ces différents aspects, l'Anru a lancé un appel à projet début 2020 pour soutenir la mise en culture de 100 quartiers en renouvellement urbain.

À travers une visite d'une demi-journée, Profession Banlieue cherche à rassembler les professionnel-les séquano-dionysien-nes sur ces questions. À partir d'un exemple concret, il s'agira d'identifier les externalités positives de l'agriculture urbaine et de mettre en réseau les professionnel-les de l'agriculture urbaine et du développement économique.

Axe 4 - Développement économique territorial, emploi et insertion

Luttes sociales et écologiques, crise économique mondiale liée au Covid-19, l'année 2020 ne peut être qu'un moment propice à l'ensemble des acteur.rices territoriaux.les pour s'interroger sur l'utilité sociale du travail, les modèles économiques d'avenir et les formes de coopération pouvant infléchir des politiques publiques en faveur des transitions sociale, économique et écologique des territoires prioritaires.

En Seine-Saint-Denis, les espaces populaires et leur habitant.es se retrouvent au cœur de stratégies économiques complexes et parfois peu lisibles entre grands chantiers métropolitains, processus de tertiarisation, opérations de revitalisation des centres-villes et ancrage urbain de plus en plus affirmé des structures relevant de l'économie populaire solidaire. Les divers ateliers tenteront de questionner le devenir économique des quartiers populaires en portant une attention particulière aux capacités d'adaptation des acteur.rices économiques à la conjoncture actuelle, aux parcours d'insertion et de formation vecteurs d'emplois durables, aux complémentarités possibles entre économie locale et économique métropolitaine ainsi qu'aux moyens innovants déployés pour accompagner la montée en puissance des économies de la transformation.

Le Grand Paris Express (GPE), un levier de transitions économiques territoriales : quels enjeux pour les quartiers prioritaires de la Seine-Saint-Denis et leurs habitant.es ?

Articulation et temporalités des projets autour des pôles gare du GPE : réflexions sur la production d'une économie au service des habitant.es et des territoires de la politique de la ville.

Matinée ou après-midi

Le Grand Paris Express est un projet stratégique pour le devenir de l'Île-de-France à long terme et plus particulièrement pour la Seine-Saint-Denis. Il aura notamment comme enjeu la redistribution socio-spatiale des emplois en Ile-de-France. La métropole s'équipera au total, en 2030, de 200 kilomètres de nouvelles lignes automatiques et de 68 nouvelles gares, points d'ancrage de ce vaste réseau. Parmi ces dernières, un tiers sont localisées en Seine-Saint-Denis et 63 % touchent la géographie prioritaire. En parallèle, d'autres projets urbains (Zac, NPRU, etc.) sont localisés dans ou à proximité des futures gares. Il s'agira de nous interroger sur les dynamiques que le GPE impulsera en matière de développement économique local et d'emploi sur les quartiers prioritaires. Néanmoins, le report de la ligne 17 étant confirmé, il faudra s'intéresser aux effets, pour le territoire de la Seine-Saint-Denis, pour ses acteur.rices économiques et ses habitant.es, de la modification des échéances de livraison. Ce climat d'incertitude nous interpelle sur le devenir économique des quartiers prioritaires de la Seine-Saint-Denis. Profession Banlieue souhaite apporter aux professionnel.les un regard croisé des acteur.rices du GPE et de la politique de la ville – à différentes échelles d'intervention – sur ces sujets, et plus précisément sur les enjeux économiques que soulèvent le Grand Paris Express et ses articulations avec les quartiers de la politique de la ville.

L'économie populaire solidaire comme levier de développement endogène et de transition écologique des quartiers de la politique de la ville

Ateliers (4 séances)

Profession Banlieue entend apporter aux professionnel.les de la Seine-Saint-Denis une compréhension plus fine des mécanismes de valorisation des ressources territoriales des quartiers prioritaires. Les activités au service de la transition écologique occupent une large place dans les projets développés par les travailleur.ses de l'économie informelle, les salarié.es des structures de l'insertion par l'activité économique ou encore des entreprises à but d'emploi créées dans le cadre de l'expérimentation Territoire zéro chômeur de longue durée. Leur ancrage territorial participe à relocaliser une économie de proximité au sein des quartiers, lutter contre l'exclusion socio-économique et améliorer le cadre de vie. Vectrice d'accès à la citoyenneté et de lien social, l'économie populaire solidaire révèle des niches d'emplois locaux, durables et non délocalisables en réponse aux besoins sociaux collectifs insuffisamment ou non couverts sur les territoires par l'économie traditionnelle. Le cycle est un moyen d'animer un collectif d'acteur.rices issus de la politique de la ville, du développement économique et de l'écologie urbaine en Seine-Saint-Denis. Faciliter leurs coopérations doit accompagner le changement d'échelle de ces initiatives locales, accompagner le rapprochement entre les entreprises classiques et les entreprises sociales et solidaires.

Atelier 1 : la reconnaissance de l'économie informelle comme moteur du fonctionnement des centralités populaires

Matinée ou après-midi

Il s'agira de réactualiser le débat sur la place des activités économiques dans les espaces populaires, au regard du contexte actuel correspondant au prolongement des contrats de ville et aux engagements principalement portés sur l'économique, ainsi qu'aux lancements des nouveaux programmes de renouvellement urbain. Il sera question d'aborder le développement de l'économie informelle au sein des territoires désindustrialisés : interactions avec les espaces urbains populaires, formation de centralités urbaines, modalités d'accompagnement à la formalisation des projets individuels ou collectifs. L'économie "de la débrouille" reflète une demande de nouvelles urbanités pour le fonctionnement des espaces populaires, un marché du travail en pleine mutation qui tend à favoriser l'entrepreneuriat et des activités de la transformation des territoires et de la transition qui s'inventent au coeur des quartiers.

Atelier 2 : Quel avenir pour les SIAE dans les quartiers prioritaires de la Seine-Saint-Denis ?

Matinée ou après-midi

A l'heure de la réforme de l'insertion par l'activité économique (IAE), de l'engouement autour de l'ESS et de l'entrepreneuriat, les perspectives d'évolution des SIAE dans les quartiers prioritaires de la Seine-Saint-Denis tendent à se redessiner. En premier lieu, le deuxième atelier s'attachera à faire un point sur les modalités de financement attribuées à l'IAE et leurs impacts sur les différents statuts des SIAE (AI, EI, ETTI, ACI) dans le cadre du plan local des finances 2020. Les interventions dresseront par la suite un état des lieux des SIAE dans les territoires prioritaires du département (répartition géographique, rapport au territoire et intégration dans les stratégies de développement économique locale). Les retours d'expériences de différent.es acteur.rices territoriaux de cette économie sociale inclusive permettront d'alimenter le débat sur les limites des modèles économiques des SIAE, leurs échelles d'intervention et trajectoires, ainsi que sur leurs capacités à accompagner les parcours professionnels. Enfin, les interventions s'attacheront à montrer comment la mise en oeuvre d'activités liées à la transition écologique a nécessité le regroupement de SIAE et d'entreprises de l'ESS (gestion des déchets cartons/cagettes sur Plaine Commune) ou encore accompagne les réflexions sur des nouveaux modes de gestion (projet Piscop à Aubervilliers) : des exemples permettant aux structures inclusives et solidaires d'accéder aux marchés publics.

Atelier 3 : la géographie prioritaire, un levier pour expérimenter territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) en milieu urbain dense

Rencontre

La question partenariale et l'expérimentation sont des enjeux centraux dans les projets de développement économique territorial, s'attachant aux dimensions à la fois locale et métropolitaine des espaces urbains populaires. Une journée sera alors consacrée à Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD), qui constitue une initiative territoriale se situant à l'intersection de l'insertion par l'activité économique, de l'économie sociale et solidaire et des modes de fonctionnement de l'économie informelle. En partant des compétences des chômeurs de longue durée volontaires et des besoins non couverts sur le territoire, TZCLD propose aux habitant.es et entreprises des quartiers de la politique de la ville d'affirmer les spécificités économiques de leur territoire. Une deuxième loi devrait permettre à plus de cinquante nouveaux territoires de se lancer dans l'expérimentation. A travers un collectif d'acteurs qui lui est propre, TZCLD accompagne la montée en compétence des acteurs économiques, qu'ils soient issus des sphères aussi bien publique que privée et interroge les modes de faire habituels de l'action publique. La matinée visera à expliciter les principes de TZCLD, à exposer les différentes étapes pour préfigurer l'expérimentation et le fonctionnement du collectif d'acteurs et parties prenantes et à présenter les premiers résultats des bilans intermédiaires de l'expérimentation au regard de leurs impacts social et territorial. L'après-midi sera consacrée aux retours d'expériences des trois territoires d'expérimentation en lien avec la géographie prioritaire (fonctionnement ville/EPCL, problématiques des locaux, liens avec programmes Anru dont PIA "Ville durable et solidaire", organisation du dialogue entreprises – collectivités).

Atelier 4 : les enjeux de la coopération public-privé pour une économie plurielle et endogène des quartiers prioritaires

Matinée ou après-midi

En clôture de ces ateliers du développement économique urbain, la dernière séance ouvrira le débat sur les enjeux de la coopération public-privé pour un développement économique endogène des quartiers prioritaires. L'objectif de cette séance est de dépasser les limites de la géographie prioritaire en abordant les relations d'interdépendance entre les activités économiques des espaces populaires et l'économie classique au travers d'une approche théorique en premier lieu puis d'exemples de collaborations. Il s'agira alors de présenter les dispositifs et outils du territoire permettant de valoriser les initiatives locales (entrepreneuriat social etc.) et de réaliser des passerelles entre le droit spécifique des quartiers et le droit commun (parcours professionnels, accroissement de l'utilisation des clauses sociales sur le territoire etc.) et de voir à quel degré ils peuvent être porteurs d'une démarche territoriale (structuration de filières économiques dans des perspectives d'économie circulaire,..).

Le centre-ville et les centralités populaires de Saint-Denis entre diversification, requalification et revitalisation commerciales

La géographie commerciale dans l'organisation des politiques foncières et d'aménagement : l'exemple du centre-ville de Saint-Denis

Visite sur site

La mise à l'agenda de la problématique de la commercialité dans les politiques publiques a accompagné l'évolution des pratiques professionnelles en matière de gestion du commerce dans les collectivités. Faisant partie intégrante de la stratégie de développement économique régionale, la planification commerciale à l'échelle locale doit répondre à la demande locale mais aussi permettre de développer une offre attirant les classes moyennes et participant au maintien des entreprises dans les quartiers. La politique commerciale volontariste menée par la ville de Saint-Denis illustre pleinement cette prospective. La visite apportera aux professionnels une compréhension plus fine du mode d'intervention de la foncière mixte « Saint-Denis commerces », des objectifs poursuivis par les « manager de centre-ville », aussi, des liens entre politiques de l'habitat et politiques commerciales.

Insertion socio-professionnelle des jeunes : le Plan régional d'insertion pour la jeunesse (Priij)

Rencontre

Dans la continuité de la rencontre régionale des acteurs.rices et des jeunes bénéficiaires du Priij organisée par les centres de ressources franciliens en octobre 2018, Profession Banlieue réitérera l'animation et l'organisation de cette journée en 2020. Ceci, dans l'objectif d'animer le réseau des acteurs.rices du Priij, de faire remonter leurs expériences et besoins en lien avec les enjeux liés aux dimensions territoriales du PRIJ d'ordre régionales mais aussi départementales. Un focus sera réalisé sur les territoires NEET (Not in Education, Employment or Training) afin d'échanger sur les pratiques partenariales entre les associations dont les actions visent à identifier les jeunes NEET, les collectivités et les acteurs.rices de l'emploi et de l'insertion.

Discrimination à l'orientation, à l'insertion socio-professionnelle et à l'embauche des jeunes de Seine-Saint-Denis

Rencontre

Il sera question de faire le point sur le territoire de la Seine-Saint-Denis, sur les différents mécanismes systémiques et les pratiques discriminantes dans l'orientation et l'insertion professionnelle des jeunes. Il s'agira de dégager des perspectives pour renforcer l'efficacité de l'action publique en faveur de l'égalité de traitement. Quels constats, problématiques et besoins locaux aujourd'hui ? Quelles sont les initiatives déjà menées, en cours ou en projet ? Comment sensibiliser et mobiliser les acteur.trice.s économiques sur le sujet ?

Le matin seront proposés conférence et échanges sur la discrimination à l'embauche ainsi qu'un focus sur le testing (montrer les réalités objectives de la discrimination). L'après-midi proposera des ateliers /réflexions sur les leviers pour lutter contre ces discriminations (garantie jeune, critères d'évaluations de ces dispositifs)

Vers des JOP 2024 inclusifs, solidaires et durables : état des lieux et projection de l'offre en Seine-Saint-Denis à destination des habitant.es des quartiers politique de la ville et des entreprises locales

Matinée ou après-midi

Les marchés publics constituent la clé de voûte pour l'organisation de jeux olympiques et paralympiques sobres, inclusifs et écologiques. Profession Banlieue organisera une demi-journée consacrée aux outils partagés par les collectivités territoriales pour accompagner l'insertion socio-professionnelle des habitant.es des quartiers de la politique de la ville et l'accès des structures de l'économie sociale et solidaire et des TPE/PME dites « innovantes » aux marchés publics à l'occasion des JOP 2024. La géographie olympique étant principalement localisée en Seine-Saint-Denis, il s'agira d'ouvrir la réflexion sur l'impact social et environnemental des JOP sur le long terme. Les interventions porteront principalement sur les formations liées aux métiers verts, sur les dynamiques de coopération entre économie traditionnelle (BTP, hôtellerie-restauration,...) et économie sociale et solidaire (éco construction, gestion des déchets,...) à l'œuvre sur le territoire et enfin sur la mobilisation des achats publics responsables et durables pour les aménagements olympiques.

Axe 5 - Éducation, réussite éducative, jeunesse

En novembre 2019, sur le territoire de l'Académie de Créteil, c'est en Seine-Saint-Denis que le nombre de dossiers de décrocheur.ses scolaires était le plus élevé. Profession Banlieue entend poursuivre le travail déjà initié autour de l'articulation des interventions des différents acteur.rices jeunesse et de la réussite éducative afin de renforcer leur coordination.

La période de confinement tend à creuser et à accélérer les inégalités scolaires dans les quartiers populaires: l'Éducation nationale a appelé parents d'élèves et enseignant.es à assurer la continuité pédagogique de l'enseignement, les positionnant alors comme garant.es de la réussite scolaire des écolier.es, collégien.nes et lycéen.nes. Fédérations des parents d'élèves et professeurs s'interrogent néanmoins sur leurs capacités à relever ce défi qui, par ailleurs, met en cause leur responsabilité éducative et nécessite des outils informatiques auxquels plusieurs familles n'ont pas accès. De plus, le processus de décrochage scolaire est complexe et multifactoriel. En cette période de confinement, les conditions au sein des foyers ne garantissent pas toujours un apprentissage continu. Cette crise sanitaire interroge les différents dispositifs et moyens alloués pour la réussite éducative. Rappelons que le décrochage scolaire ne se résume pas à la réussite scolaire, Profession Banlieue envisage d'étudier ces enjeux sous le prisme de la continuité éducative.

École et Ville : Mobilité et autonomie des jeunes

Journée

Poursuite du cycle « École et Ville » organisé par Profession Banlieue en co-élaboration avec la Direction départementale des services de l'Éducation nationale de Seine-Saint-Denis. L'idée de cette journée sera de réfléchir à la question des inégalités face à la mobilité, notamment à partir du cas des adolescent.es qui habitent dans les quartiers prioritaires d'Île-de-France. Les adolescent.es sont-ils enfermés dans des ghettos ? Dans les quartiers prioritaires, ont-ils des pratiques de mobilité différentes de celles des autres adolescent.es ? Comment ces mobilités s'articulent-elles aux trajectoires scolaires et résidentielles des adolescent.es ? Quelles épreuves spécifiques, les filles et les garçons de ces quartiers, affrontent-ils au cours de leurs déplacements ? Après l'intervention de Nicolas Oppenheim le matin, l'après-midi sera consacrée à la présentation d'expériences de terrain.

Réunions dédiées aux professionnel.les du PRE (3 réunions)

Les réunions dédiées ont pour objet de suivre la mise en œuvre des Programmes de réussite éducative (PRE), les problématiques d'évaluation et l'articulation avec les Cités éducatives et plus largement les autres dispositifs de pilotage des politiques éducatives locales. Elles permettent aussi d'échanger sur les bonnes pratiques et d'approfondir certaines thématiques (santé, accès aux loisirs, suivi social, lien aux familles, actions collectives etc.)

Cités Éducatives

Rencontre départementale et visites (régionales) sur les sites labellisés Cités Éducatives
Proposition commune des CRPV franciliens

- Co-construction et déploiement d'un module de qualification sur chaque département "Évaluer l'impact des coopérations éducatives"
- Partage/transfert d'expériences à l'échelle régionale : animation d'un cycle de visites sur sites labellisés en Île-de-France

La place de l'Agence régionale de santé (ARS) dans la gouvernance des Cités Éducatives : l'ARS est présente pour la première fois dans un dispositif « éducation » : quels modes de coopération, quelle plus-value ? Les problématiques de santé sont prépondérantes dans les parcours éducatifs (constats objectivés dans le cadre des PRE notamment). Articulation entre programmes de Cités Éducatives et la convention territoriale de la CAF ? Mise en réseau des acteurs – piste de réflexions à co-construire avec les professionnels.

Mieux comprendre et gérer les phénomènes de violence des adolescents dans les quartiers

Ateliers

La « violence des jeunes » est un thème qui occupe l'actualité de façon quasi quotidienne. Les jeunes, particulièrement celles. ceux des quartiers populaires seraient de plus en plus violent.es, de plus en plus tôt et de plus en plus organisée, à l'image notamment de la multiplication des phénomènes de bandes .

Comment peut-on appréhender la violence des jeunes et se faire une idée de son évolution ? De quoi parle-t-on quand on parle de bande ? La jeunesse des quartiers est-elle plus violente aujourd'hui qu'elle ne l'était hier ? De quelles violences parle-t-on ? Quelle prise en compte de la violence par les acteur.trices locaux.les ? Quelle prévention et moyens d'action pour les professionnel.les ?

Mais il est réducteur de penser la violence uniquement à travers les atteintes physiques aux personnes ou aux biens. Parler de violence(s) contre les institutions sans parler de violence des institutions, referme l'analyse sur la vision culturelle dominante (morale, juridique, politique...). De quelles violences institutionnelles parle-t-on ? Quel est leur impact à court et à long terme ? Les axes de la réflexion proposée seront les suivants : analyse de la violence juvénile et de la notion de bande ; une violence des jeunes à l'image de celle de la société ?

La petite enfance dans les quartiers prioritaires

Matinée ou après-midi

Les enfants âgés de 0 à 6 ans représentent 10 % de la population des quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV). Pour ces enfants, les inégalités sociales pèsent dès la petite enfance. Comment agir précocement et concrètement pour donner les mêmes chances à tous les enfants et notamment à ceux des quartiers prioritaires ? En nous appuyant sur la démarche initiée par la CAF de Seine-Saint-Denis autour du Schéma Départemental Petite Enfance et Parentalité (SDPEP) 2019-2022 et des réflexions engagées sur "l'investissement social", nous chercherons à croiser les paroles d'expert.rices de terrain pour clarifier ce sujet rarement abordé par la politique de la ville.

Axe 6 – Égalité, lutte contre les discriminations, santé et accès aux droits

Alors que le pays doit faire face à une des crises sanitaires les plus graves de son histoire récente, certains territoires sont plus vulnérables que d'autres. C'est le cas des quartiers populaires qui sont particulièrement exposés au développement du virus. Au-delà des actions programmées en lien avec les questions d'inégalités sociales et territoriales de santé, nous tenterons, du mieux que nous pourrons, de soutenir les professionnel.les de terrain, de centraliser les problématiques qu'ils auront rencontrées ainsi que celles des habitant.es et de capitaliser les expériences positives qui remontent du terrain.

Formation-action valeurs de la République et laïcité

À destination des acteur.rices de terrain intervenant dans les quartiers prioritaires et en appui sur le kit national, il s'agit au travers de ces modules de formation de répondre à des besoins de qualification et d'accompagnement sur les principes de la République et notamment l'application du principe de laïcité.

L'urbanisme sportif, un enjeu de santé et de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ?

Matinée (28/01/2020 - 9h-13h à Profession Banlieue)

L'activité physique est un déterminant majeur de l'état de santé des individus et des populations à tous les âges de la vie. À âge, sexe et catégorie socio-professionnelle équivalents un habitant d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) aura toujours une probabilité moins élevée d'être sportif qu'une personne qui réside en dehors de ces quartiers. D'autre part, malgré d'ambitieuses politiques publiques d'accès au sport pour les habitants des QPV, une quarantaine d'entre eux apparaissent encore comme sous-dotés en équipements sportifs structurants. Ces constats sont d'autant plus préoccupants, alors que ces mêmes habitants des QPV sont caractérisés par une espérance de vie plus faible et une prévalence plus forte des pathologies chroniques que les moyennes régionales. Le code du sport rappelle que « les activités physiques et sportives constituent un élément important de l'éducation, de la culture, de l'intégration et de la vie sociale, et qu'elles contribuent notamment à la lutte contre l'échec scolaire et à la réduction des inégalités sociales et culturelles, ainsi qu'à la

santé » (article L 100-1). Dans le cadre de leur prorogation jusqu'en 2022 les contrats de ville devront désormais comporter un volet « action sportive à vocation d'inclusion sociale et territoriale » (circulaire du 19 avril 2019). Il apparaît donc essentiel aujourd'hui de trouver des leviers et des modalités d'intervention sur l'aménagement du cadre de vie, les espaces de pratique et leur insertion dans les territoires, mais également de questionner la place des équipements sportifs et leur intégration urbaine et fonctionnelle au plus près des besoins des habitants. Comment mettre en place une dynamique d'urbanisme sportif en lien avec les besoins et les spécificités de ces territoires ? Comment soutenir et favoriser l'activité physique et sportive des publics qui en sont les plus éloignés ? Comment développer un urbanisme qui incite à la pratique de l'activité physique et bâtir de nouvelles dynamiques de promotion de la santé ? Quels partenariats développer entre acteurs de la santé, du sport et de l'aménagement ?

L'amour et les relations amoureuses dans les quartiers. Quelles approches et outils d'éducation à la santé et de prévention ?

Matinée ou après-midi

L'amour préoccupe tous les adolescents. Mais "aimer", qu'est-ce que cela signifie pour eux ? Comment vivent-ils ces sentiments naissants ? Quels sont les pratiques concrètes de la vie amoureuse des adolescent.es et quels sont les enjeux qu'elles traduisent en termes de construction des identités genrées et sexuelles ? Au-delà d'une vision caricaturale des rapports filles-garçons, comment se vivent et se construisent ces relations amoureuses adolescentes au sein des quartiers populaires ? L'adolescence est une période de découverte, d'expérimentation mais également de vulnérabilité. Les situations de violence au sein de jeunes couples sont trop souvent interprétées par ces derniers comme des signes d'engagement dans la relation ou des preuves d'amour. Cette violence peut être subtile et difficile à détecter. De quel type de violence parle-t-on ? Comment améliorer le repérage des jeunes femmes ? Quelle prise en compte spécifique de cette problématique par les structures jeunesse ? Quelle prévention des violences conjugales en direction des 20-25 ans ?

Développer l'offre de santé dans les territoires prioritaires

Matinée ou après-midi

Les pathologies chroniques frappent plus particulièrement les populations socialement fragiles (asthme, diabète, obésité, etc.) et sont très présentes dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville et les territoires de renouvellement urbain. Ces constats établis sur l'état de santé dégradé des populations des quartiers prioritaires sont en lien avec les conditions de vie urbaines et socio-économiques de leurs habitants, l'insuffisance du niveau d'offre de soins et l'inégale répartition des structures médico-sociales. La collaboration avec l'ARS Île-de-France se poursuivra autour d'une nouvelle séance qui abordera la prise en compte de l'offre de santé (offre de soins, accès aux soins, prévention et promotion de la santé) et du développement de l'offre médico-sociale dans les PRU.

Santé mentale et politique de la ville : enjeux et articulation dans les quartiers prioritaires

Petit déjeuner ou soirée avec les élu.es et les directions générales

La Loi de modernisation de la santé, l'instruction généralisant les Conseils locaux de santé mentale (CLSM) dans les contrats de ville, les Projets territoriaux de santé mentale (PTSM), attestent que le sujet de la santé mentale s'affirme plus que jamais comme une véritable question sociétale où la coopération inter-acteurs est devenue une priorité.

Mais que recouvrent exactement la maladie mentale, la souffrance psychosociale, les troubles psychiques, ... ? Quels liens entre précarité et santé mentale ? De quoi parle-t-on quand on évoque les enjeux de santé mentale dans les quartiers prioritaires ? Comment créer des dynamiques territoriales permettant de prendre en compte les enjeux repérés ? Quelle place pour les usagers ?

Dématérialisation et accès aux droits

Groupe de travail

La dématérialisation, et plus généralement l'évolution des services publics, affecte l'accès aux droits sociaux des personnes « éloignées du numérique », et de fait creuse les inégalités. Ce groupe de travail permettrait de poursuivre la réflexion engagée lors de la matinée de 2019 avec l'idée de travailler à des « revendications » (coordination et argumentation – front commun) communes aux associations, villes du département pour sensibiliser/interpeller les services de l'État concernés. Globalement l'ensemble des acteur.rices sont pour la dématérialisation mais insiste sur le nécessaire accompagnement des publics et le maintien d'accueil physique. L'objectif est de valoriser la citoyenneté et permettre l'accès aux droits à toutes et tous et ainsi lutter contre les inégalités et l'exclusion sociale. La situation actuelle qui affecte le pays influencera bien entendu les réflexions.